

**Assemblée générale annuelle de l'Association des médecins omnipraticiens
du Bas-St-Laurent (AMOBSL) tenue le mercredi 20 septembre 2023, à 13 h 30,
aux Parc du Mont-Saint-Mathieu**

Sont présents :

Dre Jade Beaulieu	Dre Isabelle Landry
Dre Mélanie Blanchette	Dre Linda Landry
Dre Jacinthe Bordeleau	Dr Éric Lavoie
Dre Josée Bouchard	Dr Gaétan-Y Lavoie
Dre Anne-Julie Buissières	Dre Milie-Ève Larose
Dre Hélène Cambron	Dre Hélène Leblanc
Dre Véronique Clapperton	Dr Pierre Turbide
Dre Annie Charbonneau	Dr Jocelyn Morin
Dre Gaëlle Coulombe	Dre Myriam Ouellet
Dr Simon Delisle	Dre Catherine Poirier
Dr Richard Déry	Dre Vanessa Serrono-Borraz
Dre Annie Deschênes	Dr Patrice Tremblay
Dre Julie Fortin	Dre Jacinthe Vallée
Dre Pascale Fournier	Dre Camille Vallières
Dr Olivier Groulx	Dre Natalia Vo
Dre Sophie Gervais	

Sont invités :

Dr Marc-André Amyot, Président de la FMOQ
Mme Chantale Aubin, Présidente chef de la direction en sécurité financière Sogemec
Dre Anne-Louise Boucher, Directrice de la planification et de la régionalisation
Dr Claude Rivard, Président de l'AMOBSL
Dr Michel Desrosiers, Directeur des affaires professionnelles
Dre Danielle Daoust, Directrice des affaires économiques
Me Philippe Desrosiers, Directeur de la négociation
M. Emmanuel Matte, Président Fonds FMOQ
Mme Chantale Marquis, Représentante en épargne collective
M. Laurent-Paul Ménard, Directeur des Services des communications
Dre Isabelle Noiseux, Directrice adjointe
Mme Alexandra Proulx, Représentante en épargne collective

1. Ouverture de l'assemblée
Sous la présidente de docteure Josée Bouchard : 13 h 3
2. Quorum
Les médecins membres de l'Association présents sont invités à signer le registre de présence (Annexe 1), il y a confirmation du quorum avec 31 participants.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à la suite de la proposition du Dr Patrice Tremblay, appuyée par Dr Richard Dery
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 septembre 2022, le procès-verbal est adopté sans modification à la suite de la proposition de la Dre Jacinthe Vallée, appuyée par Dr Patrice Tremblay.
5. Présentation du défi Pierre Lavoie

Nous recevons un invité de marque par conférence vidéo; il s'agit de M. Pierre Lavoie. En 1999, Pierre Lavoie lance le premier défi au Saguenay-Lac-St-Jean dans le but de sensibiliser la population de sa région à l'acide lactique, la maladie qui lui a enlevée deux de ses enfants, ainsi que pour amasser des fonds pour la recherche. Il pédale en solo 650 km en 24 heures. Depuis, son organisation organise de multiples activités dans toute la province (tournée dans les écoles, défi cubes énergie, le 1000 km, la grande marche, etc.). L'objectif premier du Grand défi est de créer une culture en santé préventive au Québec en amenant les gens à adopter de saines habitudes de vie.

Lors de la grande marche, les médecins de famille sont invités à revêtir le dossard les identifiants. La FMOQ est fier d'être un partenaire de ces activités. Plusieurs équipes de cyclistes médecins seront participants du prochain 1000 km. L'argent recueilli permettra à des écoles parrainées de fournir des équipements et des installations à leurs élèves.

6. Présentation des Fonds FMOQ

M. Emmanuel Matte, président des Fonds FMOQ présente les services offerts aux médecins omnipraticiens et leurs proches par son organisation. Le service de facturation médicale et le support à la gestion de pratique permettent de répondre spécifiquement aux besoins individuels grâce à son équipe de conseiller(ère) en placement dédiés et de la connaissance de la réalité de chaque médecin. Il mentionne l'excellente performance des Fonds FMOQ. Il souligne que les participants aux Fonds recevront une ristourne de 637 000\$ en septembre 2023.

Il rappelle qu'une bonne planification financière assure une retraite en toute sécurité et de maintenir une vision à long terme.

7. Présentation du nouveau site web;

Le Dr Patrice Tremblay fait la démonstration du nouveau site Web de l'AMOBSL. Le site a été réalisé par la compagnie Bourrasque de Matane. Cet outil deviendra un portail d'information pour les membres, mais également pour la population. Les étudiants pourront y retrouver les conditions de pratique selon les établissements ce qui sera un outil de recrutement. On prévoit y intégrer l'inscription aux congrès et les activités de formation médicale continue.

8. Lecture et adoption du rapport financier présenté par docteure Josée Bouchard

Docteure Josée Bouchard présente aux membres de l'assemblée le rapport financier de l'AMOBLS. À l'aide de tableaux comparant l'année actuelle à l'année précédente. Elle explique la situation financière de l'Association.

- Les actifs sont de 290 460.16\$
- Les revenus sont de 165 306.19\$
- Pour un surplus de 11 336.82\$

Le rapport financier est adopté sur proposition de Dre Marie-Hélène Leblanc, et appuyée par Dre Linda Landry.

9. Lecture et adoption du rapport de la responsable régionale de la formation médicale continue présenté par docteure Marie-Hélène Leblanc

La docteure Leblanc fait un résumé des activités qui ont été réalisées au cours de la dernière année. Elle remercie les responsables locaux de leur implication. Elle présente les statistiques des activités avec un comparatif provenant des données de la FMOQ. Elle souligne la possibilité d'obtenir des activités locales en contactant la FMOQ (par exemple une formation en leadership est disponible).

Le rapport est adopté sur proposition du Dre Natalia Vo, appuyée par Dre Véronique Clapperton.

10. Lecture et adoption du rapport de la présidente de l'AMOBLS présenté par docteure Josée Bouchard

Docteure Bouchard remercie les membres ainsi que les invités de la FMOQ et des Fonds FMOQ de leur présence. D'entrée de jeu, elle confirme qu'elle ne désire plus être présidente pour le prochain mandat. En effet, après plus de 30 ans d'action syndicale, elle a décidé de laisser sa place afin de permettre à la jeune génération de médecin de défendre eux-mêmes leurs intérêts. Elle remercie tous les médecins du Bas-St-Laurent de la confiance qu'ils lui ont témoignée. Elle invite les membres à assister au congrès des membres de la FMOQ qui aura lieu le 9 et 10 mai 2024 à Montréal. Elle invite également les médecins à s'impliquer lors du grand défi Pierre Lavoie le 14 et 15 octobre 2023, particulièrement lors des grandes marches. Elle résume les différentes activités qu'elle et l'équipe de l'exécutif ont effectuées au cours de la dernière année. Le rapport de la présidente est adopté à l'unanimité et la Dre Bouchard est chaleureusement applaudie par l'assemblée en témoignage de sa contribution à l'essor de l'AMOBLS.

11. Présentation par le docteur Marc-André Amyot, président de la FMOQ

Dr Amyot, après la présentation de son équipe affirme que la médecine familiale est à la croisée des chemins, ce qui nous pousse à être plus vigilants, plus engagés et plus proactifs que jamais. Le projet de Loi 15, le renouvellement de l'accord-cadre et

l'organisation des soins seront au cœur des discussions. L'entente sur l'accès aux soins négociée avec le gouvernement a permis l'inscription collective de 800 000 patients, GAP, constituent des expressions claires de notre engagement envers la population. Les réussites successives nous donnent le ton et la crédibilité nécessaires pour revoir le modèle d'organisation, que l'on souhaite mieux adapter aux réalités d'aujourd'hui, plus efficace et plus satisfaisante.

12. Période de questions

À la fin de sa présentation, Dr Amyot s'offre généreusement pour répondre aux nombreuses questions et commentaires provenant de l'Assemblée. Il reconnaît que les PREM ne favorise pas la préretraite. Il informe que des travaux sont en cours conjointement avec le CMQ pour permettre la réduction progressive de la pratique.

13. Proposition et résolutions des membres

Dre Linda Landry propose que l'AMOBLS offre un don en argent à chaque fondation de santé des différents établissements du Bas St-Laurent.

14. Élections

Le Dr Michel Desrosiers, directeur des affaires professionnelles de la FMOQ est nommé président de l'élection. Au poste de président(e) de l'AMOBLS les candidats sont : Dr Patrice Tremblay, proposé par Dre Josée Bouchard. Dre Véronique Clapperton, proposé par Dre Natalia Vo. Chaque candidat est invité à présenter sa vision. Le Dr Gaétan-Y Lavoie demande le vote et le décompte secret, ce qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée. Dre Véronique Clapperton est élue au poste de présidente.

Au poste de vice-président(e) : La candidature de la Dre Natalia Vo est proposée par la Dre Milie-Ève Larose. Dre Natalia Vo accepte le poste.

Au poste de secrétaire-trésorier : Aucune candidature. Le poste sera offert à la cooptation à tous les membres en privilégiant les MRC non représentée au sein du conseil d'administration.

Au poste de responsable régionale de l'enseignement : Dre Marie-Hélène Leblanc a déposé une lettre au Dr Gaétan-Y Lavoie, secrétaire de l'assemblée signifiant son intention de se présenter à ce poste. Dre Josée Bouchard, propose donc la Dre Marie-Hélène Leblanc. Aucune autre candidature proposée par l'assemblée. Dre Leblanc sera reconduite dans ses fonctions pour les deux prochaines années.

Les noms des candidatures aux postes d'administrateurs étant égal aux postes nécessaires les médecins suivants sont élus : Dr Simon Delisle, proposé par Dre

Véronique Clapperton, Dre Élodie Mongeau, proposé par Dre Catherine Poirier et Dre Annie Deschênes, proposé par Dre Marie-Hélène Leblanc.

15. Prix de présence;

Dr Gaétan-Y Lavoie et Dre Josée Bouchard procèdent à un tirage au hasard parmi les membres présents afin de leur remettre un plateau de Fromage de la Fromagerie des Basques.

16. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale annuelle est alors terminée. Le lieu de l'AGA 2024 sera communiqué ultérieurement. Il y aura alors remise des mérites exceptionnels pour certains médecins du Bas St-Laurent.

L'assemblée est levée.